

Dissertation sur l'entreprise codificatrice de Napoléon Bonaparte

Par **Nami21***, le **05/12/2016** à **22:46**

Bonsoir,

J'ai une dissertation sur l'entreprise codificatrice de Napoléon Bonaparte.

Comme plan j'ai mis ça:

I- Le rôle central de la loi d'après Portalis

A. Une loi générale pour une codification synthétique

B. La loi générale comme instrument de stabilité

II- Le rôle insuffisant de la loi en matière civile d'après Portalis

A. La jurisprudence comme instrument d'adaptation de la loi aux situations particulières

B. La coutume comme éventuelle complément des textes de loi

Voilà je trouve que mon plan ne correspond pas trop au sujet de dissertation. Pourriez-vous m'aidez svp ?

Par **LouisDD**, le **06/12/2016** à **09:09**

Bonjour

J'ai supprimé vos message en double dans un autre post.

Pas la peine de postez vos messages partout, cela ne facilite pas les réponses.

Merci

Bonne journée

Par **Nami21***, le **06/12/2016** à **22:51**

Bonsoir,

Excusez-moi d'avoir publié plusieurs fois ma question mais je ne viens à peine que d'arriver sur ce site je ne savais pas trop comment marchait ce site.
Et concernant le sujet de dissertation c'est bon j'ai trouvé! :)

Bonne soirée!

Par **LouisDD**, le **07/12/2016 à 10:05**

Salut

Pas grave c'est pour ça qu'on est là !

Sinon votre plan ne correspond pas à la globalité du sujet, car vous vous centrez sûr Portalis, alors que les 3 autres sont également très important et mêle essentiel dans leurs apports pour les codification napoléoniennes.

Comme plan il serait plus judicieux de parler de l'inspiration de chaque code dans un I, Et dans un grand II la portée qu'ils ont eu.

Ces codes sont en effet une synthèse parfaite entre droit de l'ancien régime, droit intermédiaire et droit contemporain, ce que personne n'avait réussi avant Napoléon !

A travailler,

Bonne journée

Par **Nami21***, le **07/12/2016 à 23:40**

Bonsoir,

Merci de votre gentillesse!

Et concernant mon plan oui j'ai trouvé :)

Mon plan donne ceci:

I. L'esprit de la codification Napoléonienne

A. Le rôle central de la loi

B. Le rôle complémentaire des autres sources du droit

II. L'établissement de la codification Napoléonienne

A. La réussite du code civil en 1804

B. Le prolongement de la réflexion avec les autres codes Napoléonien

Voilà en tout cas merci beaucoup pour vos conseils.

Bonne soirée